

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, il me fait grand plaisir d'annoncer à la Chambre que la baisse du taux d'escompte à un niveau de 7,74 p. 100, c'est le meilleur taux, le plus bas depuis 1977, c'est le meilleur!

[Traduction]

Ce taux, le plus bas enregistré depuis 1977, va nous permettre de créer de nouveaux emplois et de multiplier les mises en chantier partout au Canada.

M. le Président: A l'ordre, je vous prie.

* * *

[Français]

L'ADMINISTRATION

L'OBTENTION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS À
L'ADJUDICATION DU MARCHÉ DE DÉFENSE AÉRIENNE À BASSE
ALTITUDE

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, je voudrais revenir au premier ministre. Aujourd'hui, la Société Radio-Canada s'est vu refuser par le ministère des Approvisionnements et Services tout renseignement au sujet du marché de défense aérienne à basse altitude. Le correspondant s'est fait dire qu'une directive provenant du bureau du ministre interdisait aux fonctionnaires de donner quelque renseignement que ce soit dans ce dossier. Je voudrais demander au premier ministre pourquoi son gouvernement refuse ainsi aux médias, donc au public, l'accès à l'information sur un marché qui est du domaine public. Qu'est-ce que son gouvernement tente de cacher?

[Traduction]

Autrement dit, que cherche-t-il à dissimuler?

[Français]

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, la position du gouvernement est extrêmement limpide. Les faits que nous avons connus ont été transmis immédiatement à la GRC. Elle est en train de mener une enquête générale et importante dans ce domaine. Tous les renseignements dont dispose le gouvernement ont été transmis à la GRC et vont l'être davantage si l'occasion ou les faits se présentent. Je trouve que cela est tout à fait normal. Les juriconsultes du gouvernement nous avisent que c'est la façon de procéder. C'est légitime et c'est de nature à aider la justice à être connue et à s'exercer au Canada.

ON DEMANDE QUE LES AVIS JURIDIQUES SOIENT DÉPOSÉS

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, le premier ministre prétend que son gouvernement est limpide, qu'il le prouve! Qu'il dépose ici, à la Chambre, les avis juridiques dont il parle et qui lui permettent de prétendre qu'une enquête judiciaire nuirait à l'enquête que la GRC conduit présentement sur la «passe» de Saint-Jean. Qu'il dépose ces documents et les avis juridiques des avocats de la Couronne! Est-il prêt à le faire?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, j'ai été avisé par M. Paul Tellier, greffier du Conseil privé, et par son principal conseiller juridique, qu'un avis

Questions orales

avait été reçu de la part des plus hauts conseillers juridiques du gouvernement et de la Fonction publique dans le sens que j'ai mentionné ce matin, à savoir, que l'institution d'une telle commission, immédiatement, au moment où on se parle, pourrait avoir un effet des plus néfastes sur la conduite d'une enquête complète, et même pourrait avoir pour effet de faire avorter des plaintes et des procès contre des individus. Ce sont les renseignements qui m'ont été transmis et que j'ai donnés à la Chambre.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

LES PLUIES ACIDES—LES ENTRETIENS DU PREMIER MINISTRE
AVEC LE VICE-PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, le fait demeure que dans l'affaire du Manitoba dont a parlé le premier ministre, le ministre n'avait pas démissionné et personne n'avait été accusé de s'être placé dans une situation de conflit d'intérêts.

La question que je pose au premier ministre porte sur un sujet entièrement différent, soit le voyage au Canada hier du vice-président Bush. A la suite de ses entretiens avec le vice-président Bush, le premier ministre peut-il raisonnablement espérer que le président Reagan modifiera son budget pour pouvoir appliquer les recommandations de l'accord Davis-Lewis?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, nous comptons bien que l'administration américaine va respecter à la lettre les recommandations du rapport des envoyés spéciaux concernant les pluies acides. Nous avons obtenu de l'administration américaine un engagement à cet effet et nous le lui avons rappelé. Le ministre de l'Environnement et le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures ont énoncé en termes précis la façon dont elle devait assumer ces obligations. Nous comptons bien qu'elle les assumera.

M. le Président: Dans son préambule, le député de Winnipeg—Birds Hill a formulé une observation que la Présidence, avec sa générosité coutumière, laisse parfois passer. Cependant, la Présidence doit signaler que l'observation n'avait pas le moindre rapport avec la question. Je sais que le député ne voudrait pas faire passer en douce des observations ne portant pas sur ce sujet.

M. Blaikie: Jamais, monsieur le Président.

M. le Président: Je prie donc le député de poser sa question supplémentaire.

L'ENGAGEMENT DES ÉTATS-UNIS

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Non pas lors du sommet de Québec, mais hier, le premier ministre a-t-il obtenu du président Reagan l'engagement qu'il allait modifier son budget pour pouvoir appliquer les recommandations du rapport Davis-Lewis? A-t-il obtenu hier l'engagement qu'on allait respecter cette promesse d'une façon concrète?